

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17408**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Espaces naturels Spécialité Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118g Biologie de l'eau et de l'environnement ; Biologie médicale, 213r Surveillance et protection de la forêt, de la faune sauvage et des espaces naturels

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé travaille dans le domaine de la protection du patrimoine naturel en tant que naturaliste confirmé. Il occupe un poste de Technicien supérieur ou de chargé d'Etude. Sa mission est de réaliser des diagnostics écologiques et paysagers des écosystèmes naturels ou anthropisés.

Le titulaire du diplôme met en œuvre des méthodes d'échantillonnage de la faune, de la flore et des habitats, élabore des protocoles d'inventaire et de suivi de populations d'espèces et organise leur mise en place sur le terrain. Il réalise l'identification des espèces et les mesures physico-chimiques du milieu ; Il maîtrise les outils pour la mise en forme et l'interprétation des données acquises sur le terrain grâce à l'utilisation de logiciel de bureautiques-statistique-base de données et système d'information géographique. Il utilise les outils législatifs et réglementaires dans une perspective d'aide à la protection et à la gestion des espaces naturels.

Pour conduire ses missions, il collabore avec des partenaires professionnels et services en charge de la protection et la gestion des milieux naturels, et plus largement du développement durable : Parcs naturels régionaux, parcs nationaux, réserves naturelles, associations de la protection de la nature, Conservatoires des espaces naturels, conservatoires botaniques, Bureaux d'études en environnement, Bureaux de conseils en environnement, collectivités locales et territoriales, Services publics, laboratoires publics ou privés.

Le titulaire du diplôme est capable de :

Etudier les évolutions de la faune et de la flore dans les milieux naturels

Surveiller un espace naturel pour la prévention des risques d'accidents, de pollution, d'incendie

Diagnostiquer l'état d'un site et définir les priorités d'action au sein des milieux inventoriés

Mettre en oeuvre les directives du ministère et des collectivités pour la protection et la valorisation des milieux naturels par réintroduction d'espèces, restauration de plages ...

Etablir les rapports d'intervention/d'études selon les directives et réglementations environnementales

Apporter un appui technique, une expertise pour la protection du littoral, la sauvegarde d'espèces menacées, ... à différents interlocuteurs (collectivités, gestionnaires de forêts, ...)

Préconiser des mesures de protection de l'environnement aux agriculteurs, aux élus et les conseiller (procédures de tri sélectif, recyclage, ...)

Etablir les rapports d'études, de recherches en fonction des programmes environnementaux ou des directives institutionnelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Parcs naturels régionaux, Parcs nationaux, Réserves naturelles, Associations de la protection de la nature, Conservatoires des espaces naturels, Conservatoires botaniques, Bureaux d'études en environnement, Bureaux de conseils en environnement, Collectivités locales et territoriales, Services publics, Laboratoires publics ou privés.

Technicien en environnement, technicien gestionnaire d'espaces protégés, agent de recensement du patrimoine naturels, agent technique des parcs nationaux et naturels, garde moniteur des parcs nationaux et naturels, garde-pêche et gestionnaire des milieux aquatiques, agent de rivière, technicien de rivière, garde de l'environnement, chargé d'études en environnement, ingénieur en techniques d'études des systèmes naturels...

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1204 : Protection du patrimoine naturel

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les enseignements sont modularisés en unités d'enseignement et en deux parcours aquatique et terrestre.

Thématiques et pluridisciplinaires, ils abordent les connaissances de base, outils et méthodes nécessaires à la prise en compte de l'environnement pour un diagnostic environnemental des milieux aquatiques et terrestres.

Semestre 1 :

U1- Enjeux de la Biodiversité 6 ECTS

U2- Droit de l'environnement 5 ECTS

- U3- Spatialisation des données 5 ECTS
- U4- Statistiques écologiques 3 ECTS
- U5- Approche diachronique et sociologique des milieux 3 ECTS
- U6- Langue et communication 4 ECTS
- U9- Préparation au projet et au stage 4 ECTS

Semestre 2 :

- U7- Descripteurs biotiques et abiotiques des milieux 8 ECTS
- U8- Ecologie des communautés 6 ECTS
- U10- Projet tuteuré 8 ECTS
- U11- Stage en situation professionnelle 8 ECTS

Les enseignements s'appuient sur des projets tutorés, permettant aux étudiants de travailler en équipe sur des sujets commandités par des structures professionnelles. Un stage en milieu professionnel vient clôturer le cycle de formation et vise à préparer l'étudiant à la fonction visée. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire et d'une soutenance orale.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 27 juillet 2012 - Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20090961

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

Autres sources d'information :

Site de l'UFR Sciences et Techniques (ST) : <http://sciences.univ-fcomte.fr/>

Site de l'Université de Franche-Comté : <http://www.univ-fcomte.fr>

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté - UFR Sciences et Techniques

16 Route de Gray - 25030 BESANCON Cedex

Historique de la certification :